

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE  
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC**

**À L'HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC  
5801 BOULEVARD CAVENDISH**

Lundi 22 octobre 2012 à 20 h

---

- 1. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2. APPROBATION DES MINUTES PROCÈS-VERBAUX :**
  - a. Assemblée ordinaire du 10 septembre 2012
  - b. Réunion spéciale du 24 septembre 2012
- 3. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES**
  - a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
  - b. Services financiers
  - c. Services juridiques et Greffe
  - d. Loisirs et parcs
  - e. Affaires publiques, Communications et Technologie de l'information
  - f. Protection civile
  - g. Travaux publics
  - h. Ressources matérielles
  - i. Développement urbain
    - (i) Division de l'ingénierie
    - (ii) Division de l'aménagement urbain
  - j. Service d'incendie (août et septembre)
  - k. Police (août et septembre)
- 5. BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ELEANOR LONDON COTE SAINT-LUC**
  - a. Renouvellement du contrat Overdrive
- 6. SERVICE DES FINANCES**
  - a. Appropriation d'un surplus non affecté relatif à la taxe d'eau pour l'année fiscale 2011 à un compte de surplus avec restrictions.
  - b. Amortissement de la réserve du plan de pension
  - c. Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs externes pour l'année fiscale 2011
  - d. Résolution pour approuver les projets TECQ 2011-2013
  - e. Approbation des déboursés pour le mois septembre 2012
- 7. RESSOURCES HUMAINES**
  - a. Nomination d'un contremaître - bâtiments
  - b. Nomination d'un contremaître - horticulture et espaces publics
  - c. Nomination d'un agent de bureau
  - d. Embauche d'un coordinateur pour les installations des loisirs
  - e. Embauche d'un agent de bureau
  - f. Embauche d'un répartiteur
  - g. Embauche d'un brigadier
  - h. Embauche d'employés cols blancs auxiliaires– Service des loisirs et des parcs
  - i. Prolongation d'un contrat - Coordinateur junior de projets
  - j. Cessation d'emploi

**8. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE**

- a. Adoption du règlement n<sup>o</sup> 2393 adoptant un Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la ville de Côte Saint-Luc conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, (RSQ c. É-15.1.0.1 [Loi 109])
- b. Demande pour la création d'un plan fédéral à long terme pour des subventions pour les infrastructures municipales
- c. Adoption d'une politique de dénonciateurs.
- d. Certificat du greffier – résultats concernant le registre pour personnes aptes à voter sur la résolution 120925, intitulée : « Développements urbain – contrat pour la gestion du réseau d'eau et aqueduc (C-20-12). »

**9. RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a. Ratification de la signature d'un contrat par Cheri Bell pour être admissible à une subvention de GazMetro pour les piscines intérieures du Centre communautaire et aquatique.
- b. Adoption du règlement 2394, intitulé : « Règlement pour réglementer les licences de chats. »
- c. Recommandations pour adhérer à l'appel d'offre de groupe du gouvernement provincial pour les fournitures de bureau.

**10. DÉVELOPPEMENT URBAIN****10.1 Ingénierie**

- a. Approbation de travaux imprévus dans le projet « Gainage d'aqueduc – phase sous-traitant; C-19-12 (ENG 2012-04) »
- b. Imagination Park C-39-11- Ordre de changement et/ou de travaux supplémentaires

**10.2 Aménagement urbain**

- a. Approbation de l'exemption mineure – 5607 Alpine
- b. Approbation de l'exemption mineure – 5614-5841 Kellert
- c. Approbation de l'exemption mineure – 8106 Sunnyhurst
- d. Approbation de l'exemption mineure – 5809 Tommy Douglas
- e. Règlement n<sup>o</sup> 2217-TT-P1 à être intitulé : « Règlement pour remplacer le chapitre 11 du Règlement de zonage n<sup>o</sup> 2217 de la ville de Côte Saint-Luc concernant la protection des arbres avec nouveau chapitre 11 »
  - Avis de motion
  - Dispense de lecture
  - Adoption de l'ébauche du règlement
- f. Règlement n<sup>o</sup> 2397 à être intitulé : « Règlement de la ville de Côte Saint-Luc concernant l'utilisation de l'eau potable »
  - Avis de motion
  - Dispense de lecture
- g. Règlement n<sup>o</sup> 2088-H-P 1 à être intitulé : « Règlement pour amender le règlement consolidé des bâtiments n<sup>o</sup> 2088-H-P 1 de la ville de Côte Saint-Luc pour modifier les provisions concernant particulièrement les clôtures de construction, l'installation de systèmes automatiques d'extinction à base d'eau (gicleurs) et voies d'urgence »
  - Avis de motion
  - Dispense de lecture
  - Adoption de l'ébauche du règlement

**11. Travaux publics**

- a. Ratification de dépenses – Équipement Wajax
- b. Centre communautaire et aquatique – Application d'une option suite à un appel d'offre pour l'approvisionnement de produits chimiques pour la piscine : Aldest (C-40-11)
- c. Attribution d'un contrat pour le sel déglçage des routes – Appel d'offre C-25-12

12. Position de la ville de Côte Saint-Luc sur les points soulevés au prochain conseil d'agglomération de Montréal
13. **AUTRES AFFAIRES EN COURS**
14. **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**